**RETROKIT**

**R72105 Fiacre du premier quart de 20ème Siècle R72105**

Il existait, au 19ème siècle, deux sortes de voitures de louage dans les villes d’une certaine importance (Paris, Lyon ou Marseille par exemple), « la voiture de place » et « la voiture sous remise ». La voiture de place dénommée également fiacre, était le modèle le plus courant. Il pouvait être un véhicule standard à quatre places ou un modèle plus petit à deux places, du type « coupé ».

L’origine du mot fiacre pour désigner ce véhicule vient de ce qu’en 1632, un des premiers bureaux parisiens de location de voitures s’était installé à l’Hôtel Saint-Fiacre, au coin des rues Saint-Martin et Montmorency. Les fiacres étaient seuls autorisés à se parquer dans les stations municipales, où se trouvait en permanence un sergent de ville pour régler les éventuels conflits entre clients et cochers. Les voitures sous remise, plus confortables et plus chères, possédaient leur propre dépôt. Le cocher qui allait remiser devait avoir ses lanternes retournées.

Une importante innovation technique fut apportée aux fiacres avec l’apparition, en 1896, des pneus en caoutchouc. A la fin de cette année, 300 voitures de place parisiennes en étaient pourvues, 6.000 en 1903. L’intérieur de certains fiacres était chauffé au charbon ou à l’aide de briquettes. En 1897, une directive de la police stipulait que ces fiacres devaient porter la mention « chauffée » et être équipés d’un système d’évacuation de la fumée.

Les compteurs kilométriques apparaissent dans les années 1890 afin d’indiquer clairement et uniformément la distance parcourue par la voiture et le prix de la course correspondant. Le taux de la rétribution est imposé par l’administration municipale de chacune des villes où existent ces taxis hippomobiles. Le prix du trajet dépendait du type de voiture utilisé, du tarif choisi (à la course ou à l’heure) et des distances à parcourir (villes intra ou extra-muros). Voici, par exemple, les tarifs pratiqués en 1904 par les fiacres parisiens à 2 places pourvus d’un taximètre : 75 centimes pour 1.200 mètres ou 9 minutes, 10 centimes en plus pour chaque 400 mètres ou 3 minutes supplémentaires, et une indemnité de 50 centimes pour le passage des fortifications.

On dénombrait, en 1900, 1.150 sociétés de location de véhicules sur Paris pour un total de 11.932 voitures, dont presque la moitié appartenait à la Compagnie Générale des Voitures.

Au 19ème siècle, les fiacres n’avaient que les omnibus comme principaux concurrents. Mais au début du 20ème siècle, l’apparition des tramways et des autobus, du développement du réseau ferroviaire (création à Paris de voies de ceinture), de services fluviaux, du métropolitain et surtout des automobiles, va bientôt mettre en faillite les compagnies de fiacres. Le nombre de voitures de louage parisiennes passe ainsi de 10.703 en 1901 à 4.325 en 1913, et le 1ère Guerre Mondiale accélèrera cette disparition. De même, le nombre de chevaux, qui était, à Paris,

de 86.150 en 1892, tombe en 1912 à 55.418.

Les principales compagnies de voitures de louage (la Compagnie Générale des Voitures à Paris, la Compagnie Parisienne de Voitures l’Urbaine et la Compagnie Générale des Omnibus) se convertissent d’ailleurs dès 1898 dans les transports automobiles (22 taxis en 1898, plus de 10.000 en 1913).

On verra néanmoins encore circuler quelques fiacres dans les années trente et sous l’occupation allemande de 1940 à 1944.

**www.retrokit-france.fr**

**retrokit.france@yahoo.fr**

**Coloris et marquage :**

Les fiacres étaient revêtus de couleurs variées : marron clair ou foncé, beige, crème tirant sur le gris clair. Les capotes sont à peindre en noir et les pneumatiques en gris clair. Les sièges sont de couleur noir ou cuir. Le pardessus et le chapeau haut de forme du cocher sont de couleur sombre (noir, gris foncé le plus souvent).

La mention « Taximètre » est à peindre en noir sur fond blanc. Les autres inscriptions (logos des compagnies, mention « Chauffée » par exemple) sont de couleur blanche. Les fiacres portaient leur numéro sur leurs lanternes, et quelquefois sur leurs portes et à l’arrière du véhicule (numéros peints en blanc et jaune). Il est à noter que certains fiacres possédaient des lanternes colorées correspondant aux quartiers desservis.